

Se loger reste difficile pour les ménages touchés par la pauvreté

La situation en matière de logement est très bonne en Suisse en comparaison internationale. Tous les ménages n'ont cependant pas accès à un logement approprié.

Une étude réalisée récemment dans le cadre du Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté et du programme de recherche de l'Office fédéral du logement examine l'approvisionnement en logements des ménages touchés par la pauvreté ou dont les ressources suffisent à peine à couvrir le minimum vital. D'après cette étude, 84% des ménages touchés par la pauvreté n'ont pas de logement adapté. Les coûts trop élevés par rapport au revenu sont le problème principal: pour quatre sur cinq de ces ménages, le coût du logement dépasse 30% du revenu brut, ce qui, pour un bas revenu, entraîne forcément des restrictions affectant d'autres aspects de la vie quotidienne. Les ménages pauvres sont en outre proportionnellement plus nombreux à vivre dans des logements trop petits ou de mauvaise qualité.

La proportion de logements inadaptés est nettement plus importante parmi certains groupes de population, comme les personnes en âge de travailler vivant seules ou élevant seules leurs enfants, les bénéficiaires d'une rente de vieillesse et les personnes d'origine étrangère. Il est particulièrement difficile pour eux d'avoir accès au marché du logement, en raison d'inégalités de traitement, d'origines diverses et souvent cumulées.

L'approvisionnement en logements des ménages touchés par la pauvreté présente des différences importantes selon

les régions. La situation est particulièrement critique dans les villes. Pour bénéficier d'un emplacement central, synonyme d'accès aux emplois et aux services, les personnes touchées par la pauvreté sont prêtes à supporter des coûts de logement élevés, dus à la forte demande, qui sont excessifs par rapport à leur budget. Elles sont en outre proportionnellement plus nombreuses à vivre à un endroit qui rend plus difficile la participation à la vie sociale.

Les entretiens avec des experts réalisés dans le cadre de l'étude montrent qu'il est très difficile pour les groupes de population désavantagés financièrement de ne pas se retrouver marginalisés sur le marché du logement. Le manque de moyens financiers n'est souvent qu'un des obstacles auxquels ils sont confrontés. Ces personnes manquent souvent de «savoir habiter» et subissent, lorsqu'elles cherchent un logement, les préjugés et les discriminations des colocataires ou des bailleurs. L'étude présente une image nuancée de la situation actuelle, qui pourra servir de base aux discussions sur les mesures à prendre.

L'étude – rédigée en allemand et comportant un avant-propos et un résumé en français – peut être téléchargée depuis le site internet de l'OFL (Page d'accueil > Documentation > Publications > Rapports de recherche). Une version imprimée peut être commandée sous

www.publicationsfederales.admin.ch
(N° de commande 318.010.15/15d).